



Voyage d'études

« Actions DD exemplaires, Eco-Quartiers et Agenda 21 » en région Rhône-Alpes"

- Jeudi 30 juin et Vendredi 1^e juillet 2011 -

Objectifs de deux journées :

- Rencontrer des élus et des techniciens de collectivités qui sont en phase de mise en œuvre de leur programme d'actions et d'évaluation de leur Agenda 21, avec un zoom sur des actions innovantes et exemplaires, en matière de développement durable.
- S'imprégner de leurs expériences, pour repérer quelles ont été les forces et faiblesses de leur Agenda 21, de leur outils de concertation et de la mise en œuvre de leur plan d'action, pour réussir sa propre démarche.
- Echanger et construire un socle de connaissances et de compétences commun et partagé entre collectivités engagé dans une démarche d'Agenda 21 et de mise en œuvre d'un programme d'action (*élu et le technicien*).
- Susciter des idées innovantes en matière d'actions "développement durable", au travers de la visite commentée de deux éco-quartiers.



PROGRAMME

Jeudi 30 juin 2011

6h15 - Départ d'Aix-en-Provence

(RDV parking pont de l'Arc, sortie n°30b "Aix – Pont de l'Arc (autoroute de Nice)" – après la sortie prendre 1^e à droite au rondpoint, puis à gauche direction "Creps-Parking gratuit")

9h45 – Arrivée à Saint-Egrève (38)

9h50 - 10h00

-> **Accueil Mairie de Saint-Egrève**

10h00 – 12h15

-> **Agenda 21 local de Saint Egrève (15 500 hab. - Agglomération Grenoble Alpes Métropole (La Métro)**

- **Rappel sur la démarche et présentation des actions exemplaires et innovantes**
- **Visites de sites**

Intervenants :

Madame Catherine KAMOWSKI, maire de la Commune de Saint-Egrève

Daniel BOISSET, 1^{er} adjoint, en charge de l'Agenda 21

Évelyne JOYAUD, 2^e adjointe, en charge du développement des solidarités, déléguée à la petite enfance et à l'action sociale

Catherine HADDAD, 6^e adjointe, en charge du développement environnemental déléguée à la politique énergétique et à la prévention de l'environnement

Fabien SCARABELLI, chargé de Mission Développement Durable – Commune de Saint-Egrève

Contexte de la Démarche Agenda 21 Saint-Egrève :

- Forte implication dans le développement durable dès le début de l'an 2000
- Participation au Plan Climat d'agglomération en 2004 et 2010 – démarche Display en 2005
- Période d'élaboration de l'Agenda 21 : avril 2006 à mars 2007
- **Reconnaissance Agenda 21**, par le Ministère du Développement Durable, en novembre 2008.
- Plan d'action : 10 enjeux, 7 finalités et 21 orientations.
- Depuis 09/2009 : démarche qualitative d'évaluation (efficacité et efficience des actions, questions évaluatives pour évaluation du niveau stratégique...)

Actions exemplaires :

- conseil de l'Agenda 21 (groupe de travail constitué d'associatifs, d'habitants de représentants socio-économique, sur la base d'une lettre de mission de la municipalité, depuis octobre 2007)
- charte des espaces verts publics et privés (charte d'engagement citoyenne)
- maison des solidarités et des familles (rénovation "qualité énergétique", rapprochement intergénérationnel et familles, projets autour de la solidarité locale...)
- PDA (approche transversale, déplacement professionnel et pendulaire, formation éco-conduite, bureau de la mobilité,...)
- marché paysan (produits bio et agriculture raisonnée, produits locaux...)

12h20 – 13h30 – Repas à la Mairie de Saint Egrève par "Saveur de la Vence" (produits locaux) ; à la charge des participants – environ 20 euros/personne

13h30 : départ en autocar pour Fontaine (38) – arrivée 13h45

13h50 - 14h00

-> Accueil Mairie de Fontaine

14h00 – 16h30

-> Agenda 21 local de Fontaine (23 500 hab. – 3 460 hab/km² ; urbain ; membre de l'Agglomération Grenoble Alpes Métropole (La Métro))

- **Rappel sur la démarche et présentation des actions exemplaires et innovantes**
- **Visites de sites**

Intervenants :

Monsieur Yannick BOULARD, maire de la Commune de Fontaine, 6^e vice-président de la Métro

Sébastien TEYSSIER, adjoint développement durable, agenda21, environnement

Laurent RICHARD, DGA du pôle Développement Urbain Durable

Marie-Stéphanie DECHAUME, responsable Service Développement Durable.

Robin UTZMANN, chargé de projets développement durable

-> Présentation synthétique Plan Climat La Métro (Sous réserve)

Céline ISSINDOU, direction des espaces naturels, de l'environnement et du climat (DENE) Grenoble Alpes Métropole

Contexte de la Démarche Agenda 21 Fontaine :

- Forte implication dans le développement durable dès le début 2002
- Participation au Plan Climat d'agglomération en 2004 et 2010
- Période d'élaboration de l'Agenda 21 : délibération en 2002 et adoption en février 2007
- **Reconnaissance Agenda 21**, par le Ministère du Développement Durable, en février 2008.
- Plan d'action : 6 thématiques, 21 fiches actions et 107 engagements
- Forte concertation sur l'ensemble de la démarche et sur l'évaluation (depuis mars 2008 : groupes de travail sur la méthode d'évaluation et le choix d'indicateurs, avec les habitants afin de mesurer l'état du développement durable sur la ville de Fontaine)

Actions exemplaires :

- Bastille : éco-quartier social (224 logements, 50% logements sociaux, reprise des espaces publics, gouvernance locale, 30% construit et fin en 2014)
- "éco-jardinier" : jardins collectifs (gestion collective (50% de population issue de quartiers défavorisés), formation aux éco-gestes et la culture biologique)
- trame verte et bleue : déclinaison par rapport au PLU, partenariat associatif
- Plan Local de Déplacement (PLD) : concertation inter-quartiers, conseil citoyen, zone 30, rond point avec feu, chicane,...
- (- marché paysan (produits bio et agriculture raisonnée, produits locaux...))

16h35 : départ en tramway pour Grenoble, quartier de Bonne (38) – arrivée 16h55

17h00 – 18h45

-> **Visite commentée de l'éco-quartier "ZAC de Bonne"** à Grenoble - grand Prix national EcoQuartier 2009 – Rénovation urbaine

Benjamin CHAVE, responsable service visites et groupes Office de Tourisme Grenoble

2 Guides de l'Office du Tourisme de Grenoble,

- *Aménageur : SAGES*

- *Quartier durable exemplaire, porteur d'excellence globale, répondant aux enjeux du développement durable et illustrant l'esprit du Grenelle de l'Environnement"*

- *850 logements, dont 35 % sociaux ; une galerie commerciale (16 000 m² Shon) ; résidence étudiante (3 100 m² Shon) ; bureaux (2 500 m²) ; hôtel (80 chambres) ; cinéma d'art et d'essai ; école élémentaire bioclimatique (17 classes) ; établissement pour personnes âgées.*

- *Organisée autour d'une ossature végétale. Les espaces en pleine terre totalisent 5,5ha sur les 9ha du projet. Les logements sont regroupés au sud du quartier, les commerces, bureaux et activités étant eux implantés au nord.*

19h30 – Retour à l'hôtel

20h00 – Apéritif

20h45 - Dîner à l'Hôtel

8h45 – Départ définitif de l'hôtel

10h15 – Arrivée à Lyon – quartier de la Confluence (69)

10h30 – 12h00

> Présentation sur maquette de l'éco-quartier "Lyon Confluence" à Lyon (69) – Réhabilitation friches industrielles et rénovation urbaine

-> Visite de l'éco-quartier "Lyon Confluence" à Lyon (Zac 1 en cours d'achèvement)

Stéphanie Chemtob, responsable des Relations avec les Publics, Lyon Confluence

- Aménageur : SEM Lyon Confluence

- Lancement de la ZAC en 2003

- Une partie significative de la première phase d'aménagement a été réalisée. Cette première étape signe la grande ambition du renouvellement urbain de la métropole. Elle consiste à réaménager 41 des 150 hectares totaux sur une période de 12 ans (2003-2015).

- La ZAC fait de la mixité fonctionnelle et sociale une priorité, sur les 400 000 m² de la phase n°1, 130 000 m² sont dédiés au logement, 120 000 m² aux commerces, services, hôtels et loisirs et 130 000 aux activités tertiaires.

12h15 – 13h45 – Repas au Restaurant, sur les Docks au cœur du quartier de la Confluence, en bord de Saône (à la charge des participants – environ 20 euros/personne)

14h00 : départ en autocar pour Rillieux la Pape (69) – arrivée 14h30

14h30 - 14h45

-> Accueil Mairie de Rillieux la Pape

14h45 – 17h30

-> Agenda 21 local de Rillieux la Pape 21 (29 500 hab. – 1 959 hab/km² ; urbain dense (60% d'habitants sur 15% du territoire) avec importante part agricole ; membre du Grand Lyon

- **Rappel sur la démarche et présentation des actions exemplaires et innovantes**
- **Visites de sites**

Intervenants :

Monsieur Renaud GAUQUELIN, maire de Rillieux-la-Pape et conseiller général du canton

Catherine VIAL, responsable du développement durable

Marion ATHIEL, chargée de mission Agenda 21-Développement Durable

Accompagnés d' 1 observateur de quartier

Contexte de la Démarche Agenda 21 Rillieux la Pape :

- Charte de l'environnement en 1997
- Engagement dans le Plan Climat du Grand Lyon
- Période d'élaboration de l'Agenda 21 : délibération début 2004 et adoption en novembre 2006
- **Reconnaissance Agenda 21**, par le Ministère du Développement Durable, en novembre 2007
- Plan d'action : 5 orientations, 19 objectifs et 10 actions
- CUCS réalisé en même temps et en liaison avec l'Agenda 21 (méthodologie, évaluation)

Actions exemplaires :

- Transport : flotte GNV avec station communale+ vélo électrique ; projet de création d'un groupe permanent d'usagers
- Espace vert : gestion raisonnée de l'eau ; gestion diversifiée des espaces ; formation jardinage pour les habitants ; 4 espaces collectifs jardinés (ouvrier, insertion, pied d'immeuble) ; maison écologique pour les jeunes en insertion
- observateur de quartier : évaluer l'adéquation entre les actions et les besoins des habitants ; diagnostic régulier ; enquête terrain ; capitalisation des informations ; participation aux réunions des comités de quartiers (budget propre alloué pour des actions citoyennes – ex : table d'orientation...)).
- éco-agents : rédaction d'actions éco-responsables et mise en œuvre (transversalité)
- Commande publique durable : sur les aspects sociaux (et environnementaux en projet)
- association de zone d'activité (PERICA) : mène de petites actions (PDIE,..) et club inter-entreprises (portage d'une action agenda 21)
- crèche rénovée HQE (Saperlivolette)
- PIMS : réduction de la précarité énergétique (modification des abonnements avec EDF)
- collectif de produits locaux, installation de zone agricole en site urbain, alimentation des restaurations scolaires en circuits courts (en projet)
- rédaction d'une charte de la participation (distribué à tous les habitants)
- Evaluation participative : relais de citoyens, de groupe informel pour démultiplier la concertation développement durable sur le terrain (en projet)

17h30 – Départ direct sur Aix-en-Provence

21h00 - Arrivée à Aix-en-Provence (parking du pont de l'Arc)